Image not found or type unknown

Question Juridique sur une affaire

Par **louislefeb**, le **23/03/2015** à **00:07**

Bonsoir à tous, je post ce message pour savoir si c'est possible que je risque quelque chose si je n’achète pas un maillot de 40 euros à une structure gaming qui me l'a commandé pour moi.

Mais je ne le veux plus du coup je ne compte pas le prendre, ils ne me connaissent pas sauf sur les jeux. Est ce que je pourrais avoir quelque chose pour cela ?
Sachant que je suis mineur et que mes parents n'ont pas donner l'accord pour cela.

De plus la commande n'a pas été effectué à mon nom et ils n'ont pas de preuve que j'ai moi même voulu le commander.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés